

Discours de l'UD FO du Gard aux manifestations du 15 septembre 2016

Chers amis, chers camarades,

En juillet dernier, nous avons dit ici même : « on ne lâchera rien ! »

Eh bien, ce 15 septembre nous voici encore rassemblés, dans l'unité de nos organisations syndicales FO, CGT, Solidaires, FSU, UNEF, FIDL et UNL pour dire : « **une mauvaise loi pour les salariés, on l'abroge !** »

Que croient-ils, ceux qui, multi-minoritaires dans le pays, dans les rangs des salariés et dans la représentation politique même de la Nation, utilisent les méthodes les plus anti-démocratiques, les plus réactionnaires pour tenter d'imposer leur volonté à coups de 49-3 et d'État d'urgence ?

Croient-ils que la classe ouvrière de ce pays, cette classe ouvrière qui a laborieusement construit, depuis plus de 150 ans, malgré et contre toutes les forces réactionnaires coalisées, de solides organisations syndicales de classe revendicatives, va se laisser entraîner vers la surexploitation de sa force de travail sans, comme disaient nos anciens de la Commune de Paris, « monter de nouveau à l'assaut du ciel » ?

Croient-ils que les salariés et jeunes conscients regroupés dans leurs syndicats FO, CGT, Solidaires, FSU, UNEF, FIDL et UNL ne vont pas défendre bec et ongles leurs conquêtes sociales arrachées de haute lutte par leurs prédécesseurs ?

Ils croient avoir marqué des points, ces agents du capital, parce qu'ils ont pu, en plein mois d'Août, en pleine émotion sécuritaire, passer en force grâce à ce que De Gaulle appelait « *des godillots* » qui ont manœuvré pour que le 49-3 passe. Quelle victoire en trompe l'œil !

On ne gouverne pas **impunément contre les intérêts et la volonté de l'immense majorité de la population**. Et ce n'est pas le spectacle de déliquescence, voire de débandade, qu'ils offrent tous en cette rentrée de septembre qui contredira mon propos !

Oui mes camarades, « on ne lâche rien » ! On est là aujourd'hui pour le dire haut et fort à tous les salariés de ce pays ! C'est cela l'importance de cette journée de

mobilisation unitaire du 15 septembre ! On revendique l'abrogation de la loi Travail ! Et un peu plus tôt, un peu plus tard, non seulement on obtiendra l'abrogation de cette loi, mais sur la lancée, on obtiendra l'arrêt de toutes ces mesures anti-sociales prises successivement par tous les gouvernements au service du capital qui se sont succédés depuis 30 ans.

N'est-il pas significatif, mes camarades, que par exemple, notre syndicat des chantiers navals STX de St Nazaire demande leur renationalisation à l'heure où le groupe financier coréen qui les a achetés a décidé de les revendre ?

N'est-ce pas là une indication pour les cheminots du Gard, pour les salariés de Marcoule, pour les agents des entreprises de l'électricité et du gaz, pour les agents de la télécommunication et des liaisons postales, pour les salariés d'Alstom ? Et je pourrai continuer la liste de tous ceux qui, dans leurs syndicats, se posent maintenant la question du rétablissement des conquêtes sociales de 1936 et 1945, à commencer par le rétablissement de la Sécu de 45 !

Mes chers amis, mes chers camarades,

Mesurez l'importance de cet appel de nos organisations à la mobilisation pour l'abrogation de la loi Travail et des meetings unitaires à Japy -Paris, à Nantes, à la fête de l'Humanité qui l'ont préparé, faisant suite à des mois de combat commun pour le retrait.

D'une part, il est indéniable qu'ils marquent une clarification qui s'imposait afin de pouvoir gagner sur les revendications, toutes les revendications, partout, dans tous les secteurs et toutes les entreprises.

Cette clarification est la suivante : pour chaque salarié, aujourd'hui, il apparaît clairement qu'il y a deux camps :

- celui du capital représenté par les banquiers et le patronat, avec le gouvernement et deux organisations syndicales à leur botte

- celui du travail représenté par FO, CGT, Solidaires, FSU.

Cette clarification aidera chaque salarié à s'orienter dans les conflits en cours et à venir.

D'autre part, chaque salarié sait maintenant qu'il a dans ce pays une représentation organisée de ses seuls intérêts, et qu'elle est syndicale.

Dans le climat de décomposition général offert par d'autres qui ont en permanence courtisé ce salarié... et trahi aussitôt, il apparaît beaucoup plus clairement que c'est sur le terrain concret, solide de la prise en charge de ses véritables revendications par lui-même, avec son syndicat, qu'il pourra changer les choses à son profit.

Chers amis, chers camarades,

Soyez conscients et convaincus de ce que je vous dis, de la nécessité irremplaçable de l'organisation syndicale revendicative et indépendante. Car il va falloir la défendre. Si vous n'avez pas totalement conscience de cela, dites vous que ceux du camp d'en face, eux, en ont conscience.

Ce n'est pas parce qu'ils sont en état de décomposition qu'ils n'ont pas décidé de porter des coups pour empêcher nos syndicats de jouer leur rôle. C'est même tout le contraire. C'est le syndrome de la bête blessée.

Etat d'urgence permanent, restriction des libertés, du droit de manifester, assignation et arrestations au petit matin de militants, licenciements contre l'avis de l'Inspection du Travail, restriction des droits syndicaux, diminution et suppressions de subventions, remise en cause des conventions d'attribution des locaux : voilà la panoplie qu'ils mettent en œuvre.

C'est en quelque sorte l'hommage du vice à la vertu. Il n'y a pas de hasard, mais une même logique : quand on a comme objectif de remettre en cause le programme du Conseil National de la Résistance, on renoue avec l'État Français du maréchal Pétain !

Mais comme il n'y a pas les armées nazis pour les protéger, ils cherchent à se camoufler derrière le drapeau de la République ! Plus « républicain » qu'eux, tu meurs ! Mais même cela est en train de faire « long feu ».

C'est ensemble camarades que nous avons à relever ces défis pour assurer la continuité et la prochaine victoire du mouvement syndical. Bien sûr, nous avons des nuances entre nous, car nous sommes un corps vivant, mais c'est l'essentiel qui nous unit : la satisfaction de nos revendications vitales.

Ne comptons que sur nous mêmes, et notre volonté de nous organiser dans et avec nos syndicats pour obtenir nous-mêmes ce qui nous est utile. N'oubliez jamais le mot d'ordre de la Première Internationale ouvrière qui a ouvert la voie à la construction du syndicalisme : *« L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes »*. Mot d'ordre précisé dans le magnifique couplet du chant des travailleurs, l'Internationale : *« Il n'est pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni tribun. Producteurs sauvons nous nous mêmes, décrétons le salut commun »*.

**Vive le 15 septembre 2016.
Vive nos organisations syndicales.
Continuons le combat pour l'abrogation de la loi
Travail
et l'ensemble de nos revendications.**